

Faux pas de Daniel Gélinas

Daniel Gélinas, le dynamique directeur du Festival d'été de Québec, ignore la façon de dire « sold out » en français. Il a utilisé l'expression lors d'une conférence de presse le 10 juillet. Ce faisant, il contribue à appauvrir la langue des Québécois en écrasant les équivalents français. Les locuteurs utilisent les mots qu'ils entendent ou lisent, tout le monde sait cela. Si les administrateurs et les notables médiatisés répètent « sold out » sans réfléchir, le locuteur lambda fera de même, car il ne trouvera pas, le moment venu, l'équivalent français. Quelques jours après ce faux pas, le directeur n'a pas trouvé d'équivalent pour traduire « talk of the town » (Soleil, 19 juillet, p. 4) et spectacle « live » (ibid, 24 juillet, 17).

Bref, on peut souhaiter que monsieur Gélinas fasse un petit effort, au nom de tous ceux qui font le succès du Festival : les spectateurs d'ici. Il y aurait lieu de répéter aussi: c'est complet, il n'y a plus de place, il n'y a plus de laissez-passer, tout est loué, trop tard. De même que « tout le monde en parle », spectacle sur scène ou en salle.

De telles lâchetés mèneront à la louisianisation du Québec.

LE DEVOIR : convention collective révisée

La direction du Devoir et le Syndicat de la rédaction du Devoir ont profité du centenaire du journal pour faire une beauté à leur convention collective. Ils ont fait un effort particulier pour en rectifier le vocabulaire, comme le leur avait suggéré l'Asulf.

Entre la convention à laquelle notre association s'est attaquée il y a 20 ans et celle qui vient d'être signée, la différence est grande : le vocabulaire a été révisé, francisé, pourrait-on dire. Autant l'ancienne convention collective agaçait, autant la nouvelle est inattaquable et attrayante. Le « salarié régulier » est maintenant un *permanent*, l'« année de calendrier » est dite *année civile*, le « temps supplémentaire » ou « surtemps » est rendu par *heures supplémentaires*, les « congés statutaires » sont devenus des *jours fériés*, la « juridiction » du syndicat devient sa *compétence*. La convention fait place aux expressions *avancement d'échelon*, *à taux majoré de 50 %* et *affectation* d'un journaliste au lieu d'« augmentation statutaire », « à temps et demi » et « assignation... ».

Nos félicitations au milieu journalistique du Devoir d'avoir fait un effort particulier pour améliorer la qualité linguistique de sa convention collective. C'est un exemple heureux qui console l'Asulf de ses insuccès répétés depuis 22 ans pour faire corriger une cinquantaine de fautes de la convention du plus grand quotidien français d'Amérique, La Presse!

SOMMAIRE

Éditorial - Un défi prométhéen : la qualité de la langue	2
Bonjour ou « bon matin »	2
L'église de France opte pour l'anglais	3
Marseille <i>on the move</i>	3
À Rimouski : le Havre de l'Estuaire	3
Erratum	3
La langue des journaux	4
Un joueur d'avenir	4
Raynald Paré honoré	4
Vingt-cinq ans déjà	4

Un défi prométhéen : la qualité de la langue

Les locuteurs et les scripteurs d'expression française en terre nord-américaine ont beaucoup de difficultés à améliorer la qualité de leur langue et à la maintenir.

Le contexte est loin d'être idéal. L'anglais exerce une influence de tous les instants. On lit souvent des traductions. On écoute les médias électroniques américains. Et, surtout, les institutions qui devraient donner l'exemple ont cloué le drapeau.

Les responsabilités de l'école, des collèges et des universités en matière de langue sont bien souvent épinglées. Des enseignants et des professeurs sont conscients de leur rôle. D'autres, non. Mais tous oeuvrent dans un milieu où prévaut un certain laisser-faire et où les modèles sont rares.

Quand, par bonheur, une langue standard est pratiquée par des diplômés, on peut être certain que les pratiques ou le laxisme des médias en général, du monde de la publicité, mettront en péril les niveaux atteints. Habituellement, le papotage radiophonique ou télévisuel se fait dans une langue de rue ou de taverne : on y reproduit, sans scrupule, les barbarismes et les calques populaires; on y invite à répétition des bavards joulisants. On se fait un devoir de reproduire fidèlement les citations impromptues, mal formulées ou abracadabrantes des hommes et des femmes politiques. Les mauvais usages sont même promus jusqu'aux manchettes.

Il faut aussi noter la pusillanimité des employeurs et des syndicats à corriger des fautes généralisées comme « bénéfiques marginaux », « temps supplémentaire », etc. L'Asulf concède que la première tâche des parties patronales et syndicales n'est pas d'imposer une langue d'exception. Mais au moins pourrait-on suivre les recommandations de l'Office québécois de la langue française et des principaux dictionnaires normatifs.

Il est désespérant de voir les scrupules des établissements scolaires ou universitaires, des médias, des entreprises et du monde syndical à opter pour les bons mots et les bonnes expressions. Des organismes officiels de l'État n'hésitent pas, à l'occasion, à officialiser des calques de l'anglais (deux exemples : « Cap-Diamant », Rue du « Petit-Champlain »).

En somme, défendre la qualité de la langue est un défi prométhéen. Tous doivent pousser à la roue.

Gaston BERNIER

Bonjour ou « bon matin »

Marcel Foucaudot, un membre de l'Association, a demandé récemment à Radio-Canada de faire le nécessaire pour qu'on cesse de répéter l'impropriété *Bon matin*.

Monsieur Foucaudot écrit « Il s'agit d'un calque de l'expression anglaise " Good morning ". En langue française ..., le **matin** est une période ou un moment très bref de la journée, plus précisément les " moments qui précèdent et qui suivent immédiatement le lever du soleil. " Il ne s'agit donc point d'une durée qui est comprise dans l'expression de langue anglaise. Il faut donc dire en langue française : **Je vous souhaite une bonne matinée** - partie de la journée qui va du lever du soleil à midi - ou tout simplement " Bonjour " qui est une salutation bien française et aussi de chez nous ».

NDLR : Monsieur Guy Bertrand recommande, dans la chronique « Le français au micro », qu'on dise « bonjour » étant donné que, mutatis mutandis, c'est la pratique dans les pays européens.

L'église de France opte pour l'anglais

La diminution des vocations de prêtres a incité la Conférence des évêques de France à lancer une campagne publicitaire de recrutement par voie d'affichage. On y voit un jeune homme brandissant, à hauteur du cou, un carton où figure le dessin d'une veste avec un col romain. La veste est barrée de la mention « **Why not?** » et le revers porte un macaron où est inscrit « **Jesus is my Boss** ».

Faut-il maîtriser la langue anglaise pour entrer dans les ordres?

Marseille *on the move*

La municipalité de Marseille vient d'opter pour un slogan qui devrait être la « marque » de la ville. Les conseillers en communication, pauvres en imagination, ont singé le modèle anglo-américain.

Ce sera donc « **Marseille on the move** » qui portera la renommée d'une des plus illustres et anciennes cités françaises.

Marius et César doivent se retourner dans leur tombe.

À Rimouski : le Havre de l'Estuaire

En 2008, les médias de Rimouski ont annoncé qu'un promoteur projetait la construction d'un ensemble immobilier en remplacement du Centre commercial La Grande Place, propriété de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de la société Westcliff.

En mars 2010, comme l'appellation Grande Place continuait de circuler, l'Asulf a demandé au promoteur, le Réseau Sélection, et à la Ville de Rimouski de remplacer cette dénomination par une autre correcte en français.

Les interventions ont porté fruit. La Ville l'a informée le 11 mai dernier que l'ensemble immobilier projeté sera appelé « Havre de l'Estuaire ».

Voilà une bonne nouvelle. Elle ne fait pas oublier pour autant les nombreuses fausses places qui défigurent encore le Québec. (R.A.)

Erratum

L'article paru dans le bulletin de juin 2010 concernant la correction de fautes de la convention collective des TCA chez Bombardier aéronautique contenait une double inexactitude. Il aurait fallu lire qu'Éric Blanchet est le président des syndicats du bureau de la section locale et non le président du syndicat. De plus, il aurait fallu parler du Centre administratif situé à Dorval et à Saint-Laurent et non à Boucherville.

Association pour le soutien et l'usage de la langue française (Asulf)

Conseil d'administration

Président Gaston BERNIER
Vice-président Serge BOUCHARD
Secrétaire Léone TREMBLAY
Trésorier Christian HÉBERT
Membres Alain BÉLANGER
Jean-Guy LAVIGNE
Lola LEBRASSEUR
Gilles LEVASSEUR
France SALVAILLE
Pierrette VACHON-L'HEUREUX

Fondateur et président honoraire
Robert AUCLAIR

Tirage 1 000 exemplaires
Périodicité Quatre fois l'an

Asulf

Bureau 125, 5000, boul. des Gradins
Québec G2J 1N3

Tél. et téléc. : 418 622-1509

www.asulf.ca

asulf@globetrotter.net

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à L'Expression juste. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

La langue des journaux

La doxa ou la pensée du milieu de la presse est qu'il faut émailler ses textes d'expressions populaires plus ou moins critiquées et aussi d'expressions anglaises souvent inutiles. Les exemples d'un tel comportement ne manquent pas. En voici un.

François Bourque parle vélo et voiture dans une chronique du Soleil en date du 10 juillet 2010. Il raconte être allé au garage pour faire réparer « une crevaison lente sur le pneu avant » (pourquoi « sur »?), en faire poser des neufs, les faire « balancer » et « enligner ». Normalement, on devrait écrire : faire équilibrer les roues et en régler le parallélisme.

Et, en fin de course, le journaliste constate qu'il a circulé Grande Allée comme s'il avait fait « a walk in the park ». Si la randonnée avait eu lieu à New York, l'expression aurait suggéré la couleur locale. Mais à Québec?

Un joueur d'avenir

« C'est un gros bonhomme physique avec d'excellentes habiletés »

Voilà l'évaluation que le directeur général d'une équipe de hockey de la Ligue majeure du Québec a faite de l'un de ses joueurs. La formule

intrigue. Gros bonhomme fait penser à un monsieur sympathique, même bedonnant, genre Bonhomme Carnaval. Pourquoi dire qu'il est physique? Y aurait-il un bonhomme non physique? Une sorte de fantôme? Pour comprendre, il faut penser au mot anglais « physical », qui se dit d'un joueur qui aime les contacts physiques. Il s'agirait d'un **gros joueur qui aime le jeu rude et qui est très habile.**

Raynald Paré honoré

Le prix Étienne-Chartier ou prix du patriote de l'année a été décerné à Raynald Paré, un membre de l'Asulf, par la Société nationale des Québécoises et des Québécois de Chaudière-Appalaches le 23 mai 2010. Ce prix lui a été attribué en reconnaissance de ses actions pour la promotion de la langue française et pour les activités sociales et communautaires qu'il a menées dans la région de l'Amiante.

Félicitations à monsieur Paré.

Vingt-cinq ans déjà

Le 17 janvier 2011, l'Asulf marquera son vingt-cinquième anniversaire. C'est, de fait, ce jour-là en 1986 que quelques amoureux de la langue, sensibles au bon usage et à la qualité de la langue, fondèrent l'Association. L'État lui accorda ses lettres patentes le 20 mai suivant. Diverses activités sont envisagées durant le premier semestre de 2011 afin de marquer l'événement.

MEMBRE INDIVIDUEL

MEMBRE COLLECTIF

Nom _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (dom.) _____ (bur.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 30 \$ Bienfaiteur : 100 \$
 Mécène : 300 \$ Membre à vie : 500 \$
Date _____

Dénomination _____
Type d'activité _____
Représenté par _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (bur.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 60 \$ Bienfaiteur : 200 \$ Mécène : 300 \$
Date _____

Asulf, Bureau 125, 5000 boul. des Gradins, Québec G1J 1N3